



Ce numéro du PasDeCôté est consacré aux prochaines Journées d'Etude et de Formation des 23 – 24 – 25 novembre 2015 : « Travailler en institution – travailler l'institution ». Il présente des extraits des textes introductifs des différents intervenants [suite sur le site www.pratiques-sociales.org]. Les personnes inscrites recevront le dossier complet ainsi que le texte « La philosophie dans la formation des travailleurs sociaux ».

Travailler en institution revient à se faire travailler par celle-ci : tâches à accomplir et relations nouées par d'incontournables logiques socio-politiques, économiques, professionnelles, techniques. Personne ne travaille sans risques, bénéfiques, heurs et malheurs - physiques, psychiques, idéologiques. A son tour, la manière de former, aider, soigner, accompagner, diriger... contribue à produire l'institution, à accentuer ses tendances conservatrices ou ses visées démocratiques.

Mais au fait, s'agit-il de consolider les institutions ou d'investir une désinstitutionnalisation ?

Pierre Dardot *philosophe*

« Les pratiques du commun » lundi 23 novembre après-midi

Mon intervention cherchera à interroger non pas simplement le rôle des pratiques dans l'institution, mais la dimension proprement instituante des pratiques : celles-ci ne sont pas condamnées à reproduire la logique de l'institué en tant que système de règles défini une fois pour toutes indépendamment de l'activité de ses membres, logique qui est de plus en plus souvent aujourd'hui celle de la concurrence et de l'obligation de résultat ; elles peuvent transformer ce système à travers la coproduction de nouvelles règles. La praxis devient alors instituante en mettant en œuvre ce que j'appelle une logique du commun : selon cette logique il n'est d'obligation partagée (cum-munus) que celle qui procède de la participation à une même activité.



sur le site

Dominique Laurent

présidente et animatrice de la Maison Bleue

« Les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) : expérience à exporter ? » mardi 24 novembre matin

La présence des usagers de la psychiatrie dans les instances institutionnelles me semble incontournable, c'est une nouvelle façon d'appréhender leurs problématiques. Etre partenaire institutionnel devient une nécessité. Introduits par la loi « handicap » du 11 février 2005, les GEM sont des dispositifs de prévention et de compensation du handicap organisés sous forme associative. Les prestations offertes constituent un accompagnement social par l'expérience et la construction de savoirs adaptés. L'ouverture à d'autres savoirs s'impose.



sur le site

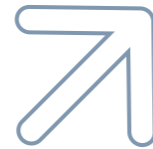
Brigitte Riera *vice-présidente Université de Cergy-Pontoise*

« L'université, une institution comme une autre ? » mardi 24 novembre matin

Ce qui pourrait relever d'une caractéristique contemporaine est l'attitude que nous nous sommes forgée de vivre avec l'idée de la possible disparition des institutions. L'université est intéressante à observer dans la mesure où elle est menacée dans son fonctionnement traditionnel ou du moins dans celui qui a prévalu depuis une quarantaine d'années. Elle est bien évidemment une institution comme les autres mais le fait qu'elle ait pour mission la formation des 18-26 ans est mis à mal, d'abord parce qu'en France la concurrence des Ecoles et Instituts est vivace et que le public visé est en train de s'étendre à la formation continue notamment des salariés des collectivités territoriales. Il est nécessaire de prendre la mesure de l'évolution des savoirs et de la transmission des connaissances, ce qui change la donne pour tous les organismes de formation.



sur le site



Exposés, débats et ateliers, pas forcément situés sur des positions identiques, contribueront à forger des pistes raisonnées
Ambition et avenir de ces XXI^{es} Journées.

Roland Janvier *directeur général d'association*

« Désinstitutionnalisation : sens, réalité, avenir » lundi 23 novembre après-midi

Le thème néolibéral de la désinstitutionnalisation présente un danger de déliquescence du travail social dans un service de livraison de prestations standardisées. Peut-être que la mise à mal du concept d'institution nous permettra de refonder une nouvelle façon de faire institution, en assumant l'héritage de notre passé (le meilleur et le pire) et en imaginant des formes susceptibles de répondre aux défis contemporains. Il faut se saisir des opportunités qui se présentent. Le concept que j'avance en forme d'alternative est une "organisation du seuil".

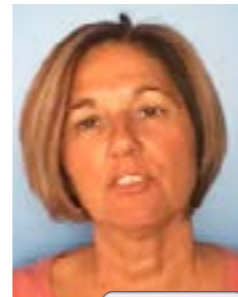


sur le site

Claudine Schoukroun *responsable d'ingénierie sociale*

« Projet institutionnel : rapports de force, alliances et compromis » mardi 24 novembre matin

Mon intervention traitera de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet institutionnel. Tenter de décrypter des enjeux - à travers les organisations et les instances de travail - permettra de clarifier les pratiques démocratiques effectivement à l'œuvre. Axes de réflexion : comprendre comment des stratégies, dont des alliances, fabriquent de l'intelligence collective ; repérer comment les logiques gestionnaires, politiques, militantes, individuelles ou collectives font consensus ou s'opposent au sein des rapports de force.



sur le site

Thomas Frigiolini *chef de service éducatif*

Café philo : « La philosophie dans la formation des travailleurs sociaux » mardi 24 novembre soirée

Outre la complexité organisationnelle qu'il convient d'apprendre à maîtriser pour ne pas risquer d'entraver le fonctionnement de l'institution, l'essentiel de mon travail porte sur ce qui se joue entre les bénéficiaires et les professionnels qui les accompagnent. La difficulté ne repose pas tant sur la pathologie des individus et les manifestations parfois intenses qui y sont liées, que sur le sens des actions conduites et des discours associés. C'est là à mon sens que se situe le nœud gordien des pratiques sociales.



sur le site

Saül Karsz *philosophe, sociologue, consultant*

« Contraintes objectives, investissements subjectifs, enjeux politiques » lundi 23 novembre matin

« Fabriquer de l'intelligence collective » mardi 24 novembre matin

« Diriger, être dirigé – encore souhaitable, utile, nécessaire ? » mercredi 25 après-midi

Un exposé par jour de formation afin de ponctuer les problématiques en cours de déploiement, définir leurs enjeux et dessiner des voies de dégagement. Le premier exposé élabore la question de la définition de l'institution et des différentes dimensions – distinctes quoique indissociables – sans lesquelles il n'y a pas ou plus d'institution. Le deuxième exposé explore la notion d'intelligence collective : à la fois effet institutionnel par excellence et ressource indispensable pour le travail dans et sur l'institution. Le troisième, enfin, interroge la thématique de la direction. Peut-on travailler sans être dirigé : pourquoi, comment ? Qui nous dirige, précisément ? Diriger aujourd'hui : conditions, référentiels, objectifs ? Crise des institutions, crise des directions – ou autre chose ?

sur le site



Pascale Breugnot *formatrice*

« Multiplicité des accueils et adaptation des organisations » mardi 24 novembre après-midi

Depuis une vingtaine d'années, le secteur de la protection de l'enfance a connu de profondes transformations, dont de nouvelles modalités d'intervention venant des acteurs de terrain et justifiant l'intervention du législateur (loi du 5 mars 2007). Parmi les orientations retenues, il s'agissait notamment de diversifier les modes de prise en charge et de promouvoir de nouvelles relations entre professionnels et familles. Une recherche exploratoire a permis une analyse du mouvement de transformation des interventions dans ce champ.



sur le site

Mohamed l'Houssni *directeur d'association*

Je suis parti d'une réflexion sur l'institution totale (Goffman) et les apports de l'analyse institutionnelle pour penser des services d'inclusion sociale et plus ouverts à la démocratie institutionnelle (« participation »).

Au cœur de l'analyse, il y a la recherche d'une interaction constructive entre les différentes parties pour produire l'intervention. La fenêtre de la loi de 2007 a été saisie pour asseoir des approches et des pratiques qui lui étaient antérieures (hébergement en AEMO, éducateur assistant familial, accueil de jour multifamilial, tiers digne de confiance).



Olivier Apprill *psychanalyste*

« Folie dans l'institution, folie de l'institution » mardi 24 novembre après-midi

Le mouvement de psychothérapie institutionnelle s'arrime sur le concept de « double aliénation » (psychopathologique et sociale) et opère la nécessaire distinction entre « l'établissement » hospitalier et « l'institution » soignante. Nous évoquerons les enjeux de cette « révolution psychiatrique » qui place l'analyse institutionnelle au cœur de la clinique, à partir de l'histoire du Groupe de travail de psychothérapie et de sociothérapie institutionnelles (GTPSI) réuni autour de Jean Oury et de François Tosquelles.

Thierry Tuot *conseiller d'Etat*

« Parier sur des institutions inclusives » mercredi 25 novembre matin

L'intitulé des Journées - qui laisse entendre que l'institution renvoie à la crise contemporaine des légitimités, qui fait que la révérence et l'obéissance ne sont plus acquises, que l'évidence du rôle, de l'autorité et de la compétence n'est plus acceptée, sans pour autant que la contestation soit révolutionnaire ni ne passe par d'autres institutions (le syndicat, le parti), ni même soit collective. Comprendre la mutation en cours, se l'approprier pour la mettre au service d'objectifs affirmés et clairs est donc essentiel.



sur le site

XXII^{èmes} Journées d'Etude et de Formation

« Handicap : réalité(s) d'une fiction »
penser la question, soutenir les pratiques

Au sein de politiques nationales et internationales, des institutions et des professionnels s'occupent de sujets dits en situation de handicap moteur, mental, psychique. Des consensus et des divergences se font jour - théoriques, cliniques, organisationnelles, éthiques. Mais que veut dire précisément « handicap » ? Quelle en est la réalité individuelle, familiale, sociale ?



21 - 22 et 23 novembre 2016 au CIEP [92310 Sèvres]

Le PasDeCôté reprend ses contenus habituels dès le numéro de novembre prochain



Conseil d'Administration du Réseau Pratiques Sociales
Saül Karsz, président 06.85.10.23.36, Claudine Hourcadet, secrétaire 06.45.90.67.61, Joël Pouliquen, trésorier, Jean-Jacques Bonhomme, Claudine Schoukroun, Sébastien Bertho

Ont collaboré à ce numéro : J.-J. Bonhomme, C. Hourcadet, S. Karsz et les intervenants aux XXI^{èmes} Journées

LePasDeCôté bulletin numérique du Réseau Pratiques Sociales : formes et contenus soumis à vos critiques et propositions, cher-e lecteur-trice. Abonnement gratuit sur le site www.pratiques-sociales.org